

200 000 tonnes de terres polluées traitées chaque année chez Baudalet

Baudalet veut étendre son éco-parc situé entre Blaringhem et Wittes pour mieux valoriser les déchets et réduire l'enfouissement. À Wittes, 200 000 tonnes de terres polluées aux hydrocarbures sont traitées par an. La société vise également la prise en charge de terres contenant des métaux lourds.

PAR AÏCHA NOUI
saintomer@lavoixdunord.fr

WITTES.

1 Un antre de 300 hectares
L'éco-parc de Baudalet Environnement est une ville dans la ville. Ce site de 300 hectares de traitement et de valorisation de déchets à Blaringhem empiète sur deux autres communes : Boëseghem (Nord) et Wittes (Pas-de-Calais). Une enquête publique a été lancée le 14 janvier sur un projet d'extension du site. Un projet à 90 millions d'euros sur les cinq prochaines années : Synergies+, qui vise à stocker et en-



“ On fait grandir les bactéries dans des éprouvettes de notre laboratoire et on les réinjecte dans la terre avec des nutriments. ”

fouir 110 000 tonnes de déchets en moins au sein de l'éco-parc (lire ci-dessous). « La zone de Wittes n'est pas concernée par le stockage ou l'enfouissement de dé-



Le procédé de la société va évoluer pour pouvoir traiter des terres polluées aux métaux lourds. PHOTOS GUY DROLLET

chets, aucun agrandissement n'est prévu sur cette zone », indique Olivier Ramackers, directeur général adjoint de Baudalet. À Wittes, l'activité se concentre sur le traitement de terres polluées.

2 L'activité à Wittes
La zone de l'éco-parc située à Wittes, environ une dizaine d'hectares, est consacrée au traitement de terres polluées aux hydrocarbures. « Chaque année, le site reçoit et traite 200 000 tonnes », indique Olivier Ramackers. Une partie de ces

terres arrive sur l'un des deux quais de chargement en bord de canal de Neufossé, elles sont ensuite stockées par mont dans un immense hangar pour être traitées avec des bactéries qui vont dévorer cette pollution. « On fait grandir les bactéries dans des éprouvettes de notre laboratoire sur place et on les réinjecte dans la terre avec des nutriments pour traiter les terres polluées », indique-t-on chez Baudalet. Ces terres polluées proviennent de chantiers du BTP, de constructions immobilières, d'industries

ou de grosses agglomérations comme Lille, ou encore des chantiers du projet Grand Paris. Une fois traitée, la terre est réutilisée pour les besoins du site ou extérieurs.

3 Ce qui va changer
Il n'y aura pas d'extension du côté Wittes de l'éco-parc. « La commune de Wittes ne sera concernée que par des modifications de procédé », signale Olivier Ramackers. Les installations vont être modifiées pour permettre de traiter des terres polluées aux

métaux lourds. Dans le cadre de Synergies+, un nouveau dispositif de dalles chauffantes va être installé. La chaleur recyclée sur le site servira à évaporer l'eau des terres polluées. Car des terres gorgées d'eau rendent le traitement plus long. D'autres techniques seront utilisées, soumises à enquête publique, mais uniquement consultables par les services de l'État en raison du secret industriel. ■

Enquête publique : le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de Wittes les 31 janvier et 7 février de 14 à 18 heures.

L'éco-parc s'étend pour diminuer les déchets enfouis

Baudalet Environnement doit s'adapter aux dispositions de la loi sur la transition énergétique : en 2025, il devra réduire les déchets enfouis de 50 %. C'est dans ce contexte que s'ancre le projet Synergies+ de l'éco-parc. Il y a encore deux ans, 600 000 tonnes de déchets étaient enfouies sur le site de l'éco-parc contre 510 000 aujourd'hui. Le projet Synergies+ vise à trier et valoriser plus pour stocker moins. Selon la direction, l'extension de

l'éco-parc, avec de nouvelles installations (machines, bâtiments) de valorisation des déchets (matériaux, béton vert, etc.) permettrait de traiter 110 000 tonnes de déchets en moins. « L'objectif, c'est d'en faire de nouvelles matières et d'économiser ce que la nature nous met à disposition trop facilement », argue Olivier Ramackers, directeur général adjoint. À terme, le site espère fonctionner avec 350 000 tonnes de déchets enfouis à l'année.

Lors des réunions publiques organisées avec des riverains, l'argument a été avancé pour permettre à ce projet, qui représente 90 millions d'euros sur les cinq ans à venir, d'aboutir : la création de 88 emplois en CDI sur l'ensemble du site est un enjeu économique certain pour les communes malgré des inquiétudes des riverains. Le 7 février, fin de l'enquête publique. Suivant les résultats, Baudalet recevra ou non l'autorisation de s'étendre. ■

En chiffres

300 La superficie en hectares de l'éco-parc.

3 L'éco-parc est à cheval sur trois communes : Blaringhem, Boëseghem (59) et Wittes (62).

3 Les pôles d'activité : Déchets, Ferrailles et métaux, et Matériaux.

300 Le nombre de salariés sur le site (500 dans le groupe).

3 000 Le nombre de visiteurs de l'éco-parc en 2019.